

Entre nous

Bulletin municipal – Commune de VERDON (24) - Décembre 2015

Bilan 2015, prévisions 2016

2016

*Au seuil de cette nouvelle
année, le Conseil Municipal
vous présente ses vœux de santé
et de bonheur partagé en famille
et entre amis.*



Chers habitants de VERDON,

Amicale verdonnaise

Au cours de l'année 2015 l'amicale Verdonnaise a proposé un repas le 1er mars où nous avons dégusté des cuissots de sanglier offerts et cuisinés par Christian graniczny (un grand merci à lui !)

Fin juin, il y eut le traditionnel repas de village dans le barnum acheté par moitié par l'amicale et par son annexe la Verdonnaise sans fil. Merci donc aux abonnés de la VSF qui ont donné leur accord pour l'achat de ce chapiteau, ce qui nous dispense d'emprunter à différentes communes voisines qui avaient la gentillesse de nous le prêter. Merci bien sûr aux bénévoles qui ont aidé à sa mise en place et à son démontage.

Enfin, le 18 novembre nous nous sommes réunis pour une fois encore, partager un moment de convivialité autour d'un repas automnal.

Nous espérons que l'an prochain nous permettra de partager à nouveau de tels moments qui ne peuvent que renforcer les liens sociaux et les échanges au sein de notre petite communauté.

C'est dans cette perspective que l'amicale vous présente ses meilleurs voeux pour 2016

La Présidente

La Verdonnaise sans fil



C'est le 26 décembre 2005 que les premiers abonnés à la verdonnaise sans fil ont été connectés. Cela fait donc 10 ans! 10 ans pendant lesquels

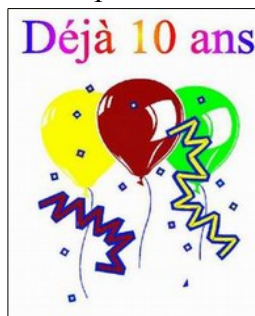
l'association a fourni à ses membres un service public qui, aujourd'hui, s'avère aussi nécessaire que les services du téléphone ou de l'électricité.

Est-il normal que, parce que nous sommes une petite commune,, nous soyons oubliés du haut débit ? Trouverait-on normal de n' avoir accès ni à l'électricité ni au téléphone sous prétexte que nous sommes peu nombreux ?

Ce service public est auto financé par l'ensemble

des membres, il ne coûte rien à la collectivité. Et même mieux, il participe à sa manière à la collectivité en réinvestissant une partie de ses recettes lorsque c'est possible. (participation à l'achat du barnum, achat d'une imprimante pour la mairie en 2015).

Notre vœu pour 2016 serait que VSF n'ait plus besoin d'exister, mais ne rêvons pas ! Il faudra sûrement encore tenter de maintenir cette infrastructure qui permet l'accès au réseau mondial pour notre commune et ses habitants.



Nos joies, nos peines

Cérémonie du 02 Décembre 2015 à VERDON

Petit rappel historique :

Nous sommes en 1870 : Face à face, deux empires.

- La France de Napoléon III, dramatiquement isolée sur le plan international : l'Angleterre et la Russie ne sont pas prêtes à nous pardonner

l'aventure de Bonaparte.

- L'Allemagne, sous l'impulsion du Prussien BISMARCK vient de terminer son unité. Il ne lui reste plus qu'à la souder... quoi de mieux qu'une guerre.

Le 19 juillet 1870, l'armée Allemande se

précipite vers PARIS. METZ et SEDAN capitulent. L'empereur est prisonnier.

En deux mois les 9/10^{ème} de l'armée active sont anéanties, Paris est assiégée, la République est proclamée dans la douleur.

Le Président Gambetta cherche désespérément à constituer une force pouvant secourir la capitale. Il fait appel aux mobiles.

Qui sont-ils ? Essentiellement des réservistes n'ayant aucune connaissance militaire et dont les officiers, à quelques exceptions près, n'ont pas connu le feu. Leur recrutement est local. C'est ainsi que la Dordogne met sur pied le 22^{ème} régiment de Mobiles. Bergerac doit fournir un bataillon. Pour cela, sept compagnies sont levées dans les cantons de l'arrondissement. La 3^{ème} compagnie nous concerne avec les cantons de Lalinde et de Sainte-Alvère.

Le soldat BLANC et le capitaine MALBERNAT quittent Bergerac, fin septembre, pour le front : ils sont incorporés à l'Armée de La Loire.

Ils sont mal équipés, leurs uniformes sont disparates. Seul, l'armement est performant pour l'époque : ils sont armés du fameux fusil CHASSEPOT. En revanche le moral est au plus

à COULMIERS. Ils inscrivent ainsi une page de gloire pour les armes de la France. Ce sont les Mobiles de la Dordogne qui remportent cette éphémère victoire, une des rares de cette guerre catastrophique.

Le soldat BLANC et le capitaine MALBERNAT sont parmi les héros qui seront cités à l'ordre du jour de l'armée par le gouvernement.

Mais déjà une nouvelle mission attend cette Armée qui marche vers le Nord, en direction de VILLEPION. C'est pendant ce déplacement que la troisième compagnie se fait accrocher à PATAY. Pierre BLANC est grièvement blessé et déclaré inapte au service. On l'évacue vers son village de VERDON où il décède un mois plus tard des suites de ses blessures.

Le capitaine MALBERNAT continue vers LOIGNY où l'ennemi menace. Les combats sont terribles et le bataillon perd 1/3 de ses hommes avant de faire retraite vers ORLEANS, puis BLOIS, puis TOURS.

Le 28 janvier 1871, PARIS capitule et l'armistice est signé entre le gouvernement et Bismark. La guerre dite Franco-prussienne de 1870-1871 est terminée.



haut.

Le 8 novembre à l'aube, l'Armée de La Loire marche vers ORLEANS. L'enthousiasme des Mobiles de la Dordogne bouscule les Allemands

Voici une page de l'histoire de France dont deux citoyens de Verdon ont été les acteurs. le comité de Bergerac du Souvenir Français, l'Association

de Recherche Historique « Pesqueyrous » et la municipalité de VERDON, ont voulu les honorer en organisant la cérémonie du 02 décembre à

VERDON en prenant la date anniversaire de la bataille de PATAY ou Pierre BLANC a été blessé.

Le saviez-vous ? Histoire locale...

En 1880, comme bien d'autres communes alors, Verdon n'avait pas d'école. Le cahier des charges concernant la construction d'une « maison d'école mixte » fut rédigé en 1881.

En voici le texte d'introduction :

La commune de Verdon n'a pas de maison d'école, aussi pour remédier à cet état de chose, la municipalité a fait dresser les plans ci-joints. La population de la commune est de 132 habitants. La moyenne des enfants en âge de fréquenter l'école est, d'après les statistiques officielles, de 15 % de la population, soit de 20 élèves. La classe est faite pour 24. Le projet comprend :

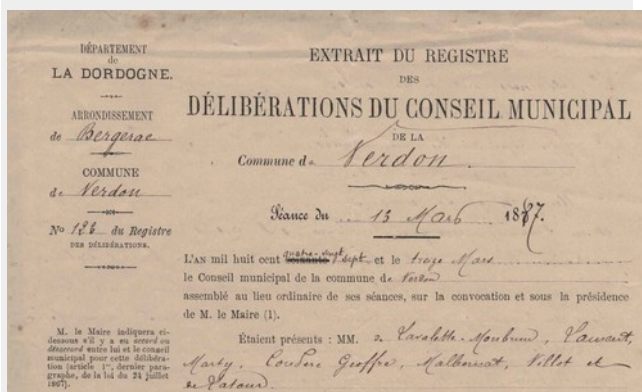
logement de l'instituteur : une cuisine, une salle à manger, deux chambres à feu, une cave, un grenier, des privés et un jardin de plus de 3 ares.

Ecole proprement dite : nombre d'élèves 10 filles 10 garçons soit 20 élèves

préaux découverts 23 par 5,5 soit 126,5 ou plus de 5 m par élèves. Préau couvert plus de 2 m par élèves, vestiaires : développement des murs 10 m, classe 1,50 m et plus par élève ...

En 1887, par une délibération du conseil municipal du 13 mars, on apprend une bonne nouvelle :

M. le président a ouvert la séance est exposé ce qui suit:



Que les travaux afférents à la construction de l'école ont été fait par l'entrepreneur avec un rabais assez considérable, que les travaux

imprévus sont bien au-dessous de la somme que représente ce rabais et que par conséquent il restera une somme employé probablement assez forte.

Le conseil municipal à l'unanimité demande que la somme qui pourra rester à employer le soit de la manière suivante :

1. Un agrandissement des cours en déplaçant les cabinets
2. Assainissement de ces cours
3. Mur de clôture
4. Faire repeindre les menuiseries
5. Achat de deux ares de terrain

Compte de l'Entrepreneur
Construction d'une maison d'école mixte
Le St Germain Jean Entrepreneur
Décompte.

Désignation des ouvrages	Quantité	Unité		Cote	Total	Cote	Total	Cote	Total
		Long	Largeur						
Couvètements.									
Quelques de l'implantation de la maison d'école.	7,80	2,20	0,30		1,69,95				
Maisons d'habitation - Cave.	14,00	6,00	1,50		129,00				
Construction de la nouvelle école mixte.	20,00	1,00	0,70		14,00				
Mur de clôture.	1,00	0,50	0,70		0,35				
Celle de deux portes venant ensemble.	23,70	1,00	0,80		18,96				
Quelques réparations à l'école d'une habitation.	0,30	0,50	1,00		1,50				

Et ces travaux une fois terminée s'il restait encore de l'argent autorise le maire de la commune à l'employer pour l'école au mieux des intérêts de la commune et l'autorise encore pour tous ces travaux de parachèvement à traiter d'accord avec Monsieur l'architecte de gré à gré avec l'entrepreneur de l'école ...

Le prix de l'école se montait à 20 453,17 F. L'entrepreneur (Jean Le St Germain) ayant consenti un rabais de 15,5 %, le prix payé s'élevait à 17 503,87 F.

Comment cette somme fut-elle financée ? Nous n'avons pas les détails mais on peut supposer que

la commune reçoit des subventions et fut autorisée à emprunter :

Avec la loi du 1^{er} juin 1878, l'Etat met à la disposition du ministère de l'Instruction publique une somme de 60 millions de francs « pour être répartie, à titre de subvention entre

les communes, en vue de l'amélioration ou de la construction des mobiliers scolaires ». 60 millions supplémentaires sont mis à disposition à titre d'avance aux communes dûment autorisées à emprunter. Cette mesure se traduira concrètement par des prêts à 3% remboursables en 30 ans.

Ramassage et collecte des déchets ménagers .

A partir du 2 janvier 2016, la collecte des déchets ménagers - poubelle noire et sac jaune - sera réalisée par le Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne – SMD3 à la place de SITA.

Un camion benne bi compartimentée permettra une collecte en simultanée des ordures ménagères et des recyclables mais dans des compartiments distincts étanches, permettant une parfaite séparation des déchets sans risque de mélange entre les deux. Pour les secteurs difficiles d'accès, une mini-benne réalisera la collecte.

Après être collecté, les sacs jaunes sont dirigés vers le Centre de Tri de Marcillac Saint-Quentin pour être triés par matériaux. Ils seront ensuite utilisés comme nouvelle matière première par les industries de recyclage.

Les déchets de la poubelle noire sont enfouis dans l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Saint Laurent des Hommes, sans tri.

CHANGEMENT DE MODE DE COLLECTE

Les élus des 13 communes de la communauté de communes, non affiliées au SYGED, ont fait le choix de faire évoluer le mode de collecte pour choisir le SMD3.

Dans les mois à venir (à partir de mi-février 2016), chaque foyer sera équipé gratuitement

d'un bac noir et d'un bac jaune (remplaçant du sac jaune). Certains foyers seront invités à déposer leurs déchets sur un point de regroupement lorsque le passage de la benne ne sera pas possible (chemin étroit, impossibilité de faire demi-tour, etc). Ce n'est pas le cas pour VERDON

A RETENIR

Au 2 janvier 2016, les jours de collecte restent inchangés jusqu'à la mise en service du nouveau mode de collecte.

Pour VERDON la collecte sera réalisée toujours le mercredi matin !

La poubelle noire et le sac jaune seront collectés en même temps.

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI :

Les déchets recyclables sont les emballages en plastique, en aluminium, en acier, en carton et les papiers.

Attention :

- les cartons volumineux sont à apporter à la déchèterie.
- Le verre est à déposer dans les bornes à verre à votre disposition sur la commune



Dessins réalisés par Sophie ANFRAY



TV-tnt : passage à la haute définition le 5 avril

Le 5 avril prochain, le système de diffusion de la télévision va basculer en « haute définition (HD) ».

Si votre équipement n'est pas compatible HD, vous ne recevrez plus rien.

Comment savoir si l'on est concerné ? C'est très facile !

Regarder la chaîne 7 (ARTE)

	si le logo affiché est celui-ci , alors votre équipement est compatible HD et le 5 avril vous devrez simplement refaire la mémorisation des chaînes à partir de la touche « menu » de votre télécommande.
	Si c'est ce logo qui est affiché, alors votre matériel ne reçoit vraisemblablement la HD, vous devrez l'équiper d'un boîtier qui lui permettra de recevoir la nouvelle norme. (à partir de 30 € en magasin)

En bref et en images...



Minute de silence le 16 novembre à Verdon



Cérémonie du 11 novembre

